

Commission de conjoncture de l'UIC : les perspectives de croissance de l'industrie chimique française pour 2002 et 2003

Au cours de sa réunion semestrielle du 25 octobre dernier, la Commission de conjoncture a révisé ses prévisions de croissance de l'industrie chimique française pour 2002 et 2003.

La croissance de l'économie mondiale reste faible en 2002, avec une reprise manquée sur le premier semestre et reportée à 2003. L'économie américaine s'appuie principalement sur sa demande intérieure. A l'inverse, en Europe, la demande extérieure soutient une croissance modeste, la zone manquant de ressorts intérieurs.

Le cadrage économique qui reporte à 2003 le retour à une croissance mondiale plus élevée est cependant soumis à de fortes incertitudes. Le choix de retenir un scénario plus pessimiste, en particulier dans le cas de développements défavorables au niveau géopolitique, est néanmoins écarté.

Sur la base de ce scénario macro-économique, et selon les perceptions d'évolution dans les différents secteurs d'activité de l'industrie chimique et de ses secteurs clients, la Commission confirme une croissance modeste de l'industrie chimique en 2002, avec des replis dans plusieurs secteurs.

Les estimations sont établies sur l'hypothèse d'un rattrapage d'activité dans les secteurs des produits chimiques de base, et sur des développements relativement faibles pour les spécialités.

De ces estimations, il ressort un **taux de croissance global de l'industrie chimique de 1,1 % en 2002**, qui résulte d'un repli de 0,4 % en chimie hors pharmacie et d'un développement favorable de 5 % de la pharmacie.

Pour 2003, et dans le sillage d'une reprise de l'économie internationale, **la progression de l'ensemble chimie serait de 2,9 %**, dont + 1,7 % pour la chimie hors pharmacie et + 6 % pour la pharmacie.

• Après avoir atteint des niveaux d'activité très bas en fin d'année 2001, la production en chimie de base se redresse en partie en 2002 grâce au restockage apparu au 1^{er} trimestre. Les développements ont néanmoins divergé selon les secteurs :

- redressement précoce et soutenu des matières plastiques qui, par manque de demande finale, a marqué le pas à partir de juin 2002 ;
- nouveau cycle de croissance pour les produits organiques de base à partir du 2^e trimestre 2002 ;
- croissance faible mais continue des produits inorganiques de base ;
- repli important pour les engrais avec l'espoir de développements favorables en fin d'année 2002.

Une confirmation de cette reprise est attendue pour 2003.

• **La parachimie** a continué de souffrir du ralentissement industriel avec le recul de la demande de ses principaux secteurs clients dont le bâtiment, l'imprimerie et l'édition. Les peintures et vernis, les colles sont directement touchés.

Par ailleurs, les produits phytosanitaires cumulent une mauvaise conjoncture avec des évolutions structurelles peu favorables, telles le retrait de certaines matières actives, la pression sur les stocks des distributeurs, les mouvements de rapprochement de grands groupes et la pression fiscale.

La situation moins dégradée est prévue en 2003, mais avec une croissance globale proche de zéro.

• Après avoir résisté au ralentissement en 2001, **les savons, parfums et cosmétiques** sont dans une phase de modération de leur activité, qui résulte d'une demande finale moins forte. En pharmacie, une croissance moins élevée que celle de ces dernières années est également anticipée, à la fois pour 2002 et 2003. L'arrivée des génériques, favorisée par les mesures gouvernementales, est significative depuis la mi-juin 2002.

Lors de la prochaine réunion de « Economic Outlook Task Force » du Cefic prévue début novembre, les prévisions de la chimie française seront comparées à celles des autres pays européens afin d'établir un scénario de croissance globale de la chimie européenne.

Ces prévisions seront détaillées dans la prochaine publication du Bulletin économique de décembre 2002.

Journée « Chimie et Société » le 4 décembre au Palais de la découverte

La Commission « Chimie et Société », fondée sur l'égide de la Fondation de la Maison de la Chimie, a pour objectif premier de donner de la chimie et de ses applications une image positive de nature à montrer la place centrale de cette science dans de nombreux aspects de la vie quotidienne et des technologies.

Il s'agit essentiellement :

- d'assurer une mission de vulgarisation et de communication avec le milieu scolaire et le grand public ;
- de diffuser des informations objectives sur les avancées de la chimie et les problèmes qu'elles peuvent poser ou résoudre dans les domaines de l'environnement, de la sécurité alimentaire, etc. ;
- de contribuer aux efforts entrepris pour attirer un plus grand nombre de jeunes vers les études de chimie et les études scientifiques en général ;
- de veiller à la coordination des actions entreprises par les différentes institutions représentatives de la chimie dans les différents domaines ci-dessus. Animée par un Comité de pilotage de bénévoles de haut niveau, « Chimie et Société » regroupe l'ensemble des institutions de la chimie, telles que : Académie de pharmacie, Académie des sciences : section de chimie, Académie des technologies, Association des journalistes scientifiques de la presse d'information, CNRS : département des sciences chimiques, Comité national de la chimie, Fédération Gay Lussac, Fondation de la Maison de la Chimie, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Palais de la découverte, Société de Chimie Industrielle, Société de Chimie Thérapeutique, Société Française de Chimie, Union des Industries Chimiques, Union des Physiciens, Union des professeurs de spéciales, ainsi que des personnalités choisies, au nombre des correspondants régionaux,

En volume, en %	2002/2001	2003/2002
Chimie de base	+ 1,3	+ 2,3
dont chimie minérale	+ 0,2	+ 1,6
chimie organique	+ 1,7	+ 2,5
Parachimie	- 1,3	+ 0,2
Savons, détergents,		
parfums et cosmétiques	- 3,0	+ 2,3
Chimie hors pharmacie	- 0,4	+ 1,7
Pharmacie	+ 5,0	+ 6,0
Ensemble chimie	+ 1,1	+ 2,9

parmi d'éminents universitaires ou professeurs de grandes écoles.

Cette initiative permet d'œuvrer dans le sens d'une meilleure connaissance des initiatives de chacun et d'une mise en commun de leurs différentes réalisations. Une journée « Chimie et Société » s'est tenue le 4 décembre dernier au Palais de la découverte. Jean Audouze, directeur du Palais de la découverte, Pierre Potier, membre de l'Institut et président de la Fondation de la Maison de la Chimie, ont ouvert la séance. Différentes entités de la chimie (CNRS, UIC...) ont présenté les actions qu'elles mènent à l'égard du milieu éducatif. Hubert Curien, président de l'Académie des sciences, a clôturé cette journée à laquelle ont participé plus de 200 personnes.

Sécurité industrielle : projet de loi risques technologiques

Depuis le mois dernier, le projet de loi risques technologiques a sensiblement évolué, et nous travaillons maintenant sur la version qui nous a été communiquée le 7 novembre. Des contacts avec les cabinets ministériels avaient cependant permis à l'UIC d'anticiper les orientations observées, et de faire parvenir aux autorités concernées les principaux points qu'elle jugeait fondamentaux :

- souhait de voir dans la loi la référence à des méthodologies d'évaluation de risques ;
- clarification du financement de la prévention comme de la réparation ;
- intégration des initiatives des partenaires sociaux de branches ou d'entreprises et renvoi chaque fois que c'est possible aux accords conclus ou qui pourraient l'être ;
- pragmatisme et opérationnalité des dispositifs (ce qui ne serait pas le cas du CHSCT¹ de site).

Le projet du 7 novembre n'a pas totalement apaisé nos préoccupations et l'UIC, à travers les amendements proposés, a souhaité attirer tout particulièrement l'attention des pouvoirs publics sur les points suivants, guidée par l'évidence que la lisibilité et l'applicabilité des textes sont une condition sine qua non de leur efficacité :

- Un mode de financement homogène des différentes mesures (préemption, délaissement, expropriation) pourrait être mis en œuvre, après publication des PPRT², avec période transitoire.
- Une évaluation des dommages maté-

riels potentiels aux tiers, dans le périmètre du PPRT, pourrait être tenue à disposition du préfet, et la politique de prévention des accidents majeurs pourrait être transmise au préfet et au président du CLICR³ par tous les exploitants d'installations Seveso seuil haut.

- L'attention qui sera portée à la prise en compte des initiatives des partenaires sociaux au travers d'accords de branche avant examen et vote d'un texte de loi ayant le même objet conditionne sans aucun doute le développement ultérieur ou non du dialogue social.
- La création de la structure CHSCT (« formation ») de site n'est pas appropriée à une perspective d'échanges constructifs.
- La faute inexcusable doit demeurer strictement limitée à des situations exceptionnelles et ne saurait être « présumée établie » comme l'envisage le projet de loi.

L'UIC, dont les établissements adhérents représentent près de la moitié des sites Seveso « seuil haut », considère ce projet comme un enjeu majeur pour sa branche ; elle souhaite être parmi les organisations systématiquement consultées à chaque évolution du projet et s'engage à être disponible pour tout échange visant à l'acceptabilité de la future loi par toutes les parties concernées. Elle demande vivement que la loi n'oppose pas emploi et sécurité, et mesure les conséquences négatives de certains éléments de réglementation envisagés dans une industrie à cycle long et investissements lourds.

¹CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

²PPRT : plan de prévention des risques technologiques.

³CLICR : Comité local d'information et de concertation sur les risques.

Vigie chimie : un nouveau bulletin de veille scientifique lancé par l'ADIT

L'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT) est un établissement public à caractère commercial (EPIC), placé sous la double tutelle du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de la Recherche. L'ADIT a notamment pour mission de collecter, traiter et diffuser les informations technologiques et économiques internationales issues du réseau mondial des services scientifiques des ambassades de France. Grâce à son expérience dans la gestion globale de l'information tech-

nologique, concurrentielle stratégique, l'ADIT propose également ses compétences dans les métiers de l'« intelligence territoriale » et de la « Business intelligence ».

L'ADIT, en partenariat avec la SFC (Société Française de Chimie) et le Département chimie du CNRS, lance un nouveau bulletin de veille : Vigie chimie.

Réalisé sur la base des informations collectées par les conseillers et attachés scientifiques des ambassades, ce bulletin en langue française dédié à la chimie abordera chaque mois les sujets suivants : chimie théorique ; chimie analytique et de synthèse ; procédés ; matériaux ; chimie durable et environnement ; énergies propres ; stratégies, initiatives et programme.

- Pour recevoir un spécimen gratuit au format.pdf, envoyer un e-mail à ec@adit.fr.

Inauguration d'une Maison des sciences à Paris

Le 17 octobre dernier, une Maison des sciences a été inaugurée à Paris, 159 avenue Parmentier dans le 10^e arrondissement.

Fruit d'un étroit partenariat entre la Mairie de Paris et les élus du 10^e arrondissement, le Ministère de l'Éducation nationale ainsi que l'Inspection académique et les enseignants de la circonscription du 10^e arrondissement, et l'Union des Industries Chimiques, cette initiative est une grande première, unique en France.

Elle permettra à des jeunes parisiens de découvrir les sciences en général et la chimie en particulier.

En effet, « Graine de chimiste » dispose de façon permanente de dix-neuf « paillasses » dans cette Maison des sciences et pourra ainsi sensibiliser les enfants à la chimie, leur montrer l'apport de la chimie à la vie quotidienne et les inciter à participer eux-mêmes à de nombreuses expériences, ceci dans un contexte d'activités scolaires ou parascolaires.

Ce projet pilote, qui peut être un phare de la rencontre de l'industrie chimique et de l'éducation, ne doit pas rester au stade de prototype mais doit être un exemple pour que dans d'autres arrondissements et dans d'autres villes, la science, et plus spécialement la chimie, puisse être mise à la portée des jeunes, de tous milieux sociaux et de tous âges.

Management des produits : bien informer les utilisateurs de nos produits

Journée technique UIC du 29 octobre 2002

La journée technique organisée par l'UIC le 29 octobre 2002 sur les nouvelles obligations réglementaires relatives à la classification, à l'étiquetage et aux fiches de données de sécurité (FDS), a trouvé son public puisque près de 220 personnes ont investi l'amphithéâtre de la Maison de la Chimie.

Cette journée a été introduite par Alain Devic, directeur général délégué d'Atofina, président de la Commission Engagement de progrès de l'UIC et membre du Conseil d'administration de l'UIC.

Alain Devic a rappelé qu'au-delà du strict respect des exigences réglementaires, les enjeux de l'étiquetage des produits et de leurs FDS sont considérables pour l'image de chaque entreprise en particulier et de l'industrie chimique en général : c'est leur place dans la société et leur légitimité à opérer qui sont en jeu.

L'obligation de connaissance des propriétés de danger des produits mis sur le marché et de transmission de cette connaissance tout au long de leur cycle de vie figure en effet parmi les principes directeurs de l'Engagement de progrès. La connaissance des produits et de leurs utilisations doit être transmise aux utilisateurs des produits : constituant le premier vecteur de cette transmission, l'étiquetage et la fiche de données de sécurité sont une vitrine pour la société. Il est indispensable qu'ils soient réalisés dans l'optique de leur exploitation par l'utilisateur du produit.

Les services commerciaux, les responsables et animateurs des lignes de produits représentent un lien essentiel entre les rédacteurs de fiches de données de sécurité et les clients. L'UIC œuvre pour qu'ils contribuent plus étroitement à la gestion responsable des produits où leur engagement et leur participation doivent être renforcés. Elle met par ailleurs à leur disposition des outils pour faciliter la compréhension des étiquettes, l'utilisation des fiches de données de sécurité et l'évaluation du risque chimique par les clients (dépliant illustré : « sachez vivre avec les produits chimiques » - DT 34 ; aide mémoire fiches de données de sécurité - DT 62 ; outil d'évaluation des risques liés aux

produits chimiques - DT 63 ; contacter CP Chimie Promotion).

La classification et l'étiquetage

La matinée a principalement été consacrée à détailler les dispositions des trois directives européennes relatives à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des préparations dangereuses, applicables depuis le 30 juillet 2002 :

- la directive 2001/59/CE portant la 28^e adaptation au progrès technique de la directive « substances dangereuses » 67/548/CEE ;

- la nouvelle directive « préparations » 1999/45/CE ainsi que son adaptation au progrès technique (2001/60/CE).

Un éclairage a ensuite été donné sur deux conséquences réglementaires de la classification :

- la déclaration Orfila qui doit être faite à l'INRS ;

- la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

La FDS

Après un rappel par le ministère chargé du travail du rôle de la FDS, ses 16 rubriques ont été passées en revue afin, d'une part de mettre en lumière les modifications apportées par la directive 2001/58/CE, mais aussi de souligner les points pour lesquels l'expérience a montré des « lacunes » dans les fiches existantes.

Le point a enfin été fait sur la gestion des FDS dans l'entreprise : rédaction, archivage, diffusion, mise à jour.

Le futur et les conclusions de la journée

En fin de journée, Marie-Pierre Rabaud (ExxonMobil Chemical France), présidente de la Commission management des produits de l'UIC, a présenté en quoi le Livre blanc européen des produits chimiques pourra avoir un impact sur les thèmes abordés au cours de la journée. Elle a également rappelé les développements de la classification harmonisée internationale qui devrait être introduite avant 2010.

Bernard Rivière, président de l'UIC, a conclu cette journée très dense en rappelant l'importance des questions étudiées dont les dirigeants des entreprises doivent pleinement prendre la mesure : « *Les ressources affectées doivent être à la mesure des enjeux : c'est souvent par l'étiquetage de ses produits et par leurs FDS que l'industrie chimique se présente. Nous devons penser aux utilisateurs et être irréprochables* ».

Contribution des participants - dossier remis

Les participants qui ont eu l'occasion de

poser de nombreuses questions aux orateurs se sont dans leur très grande majorité déclarés satisfaits de la journée.

Un certain nombre d'entre eux ont cependant regretté le manque de réponses claires de l'administration aux questions qui lui ont été posées : transposition en droit français de directives applicables depuis plusieurs mois déjà, utilisation de nouveaux moyens comme Internet pour la transmission des FDS et preuves d'envoi de ces FDS...

Il a également été noté que la réglementation exige de plus en plus la divulgation sur les étiquettes et les FDS d'informations sur la composition des produits, informations jugées par les entreprises comme relevant parfois du secret de fabrication.

L'UIC tient à remercier tous les participants à cette journée et en particulier son animateur, Thierry Lapie (ExxonMobil Chemical France), les orateurs de l'industrie chimique, de l'INRS et du ministère du travail.

Les personnes n'ayant pas pu participer à la journée peuvent, si elles le souhaitent, se procurer auprès de CP Chimie Promotion, le dossier remis aux participants contenant :

- le texte de l'ensemble des interventions,
- un document guide édité par le CEFIC sur l'application de la directive « préparations » n° 1999/45/CE,
- le document technique UIC - DT 76 - la rédaction des Fiches de données de sécurité - check-list (ce document, publié à l'occasion de la journée, sera diffusé à l'ensemble des adhérents de l'UIC),
- la plaquette Engagement de progrès, Performances 2001.

• CP Chimie Promotion. Tél. : 01 46 53 11 70.



www.uic.fr